S.SORDINIRE B. LTAT AUA A. PARTIN BATTERESUARIO

M. MICHIEF STEWART

Dans son message du 2 avril, le secrétaire aux Affaires étrangère de Grande-Bretagne, en qualité de coprésident de la Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, a invité le Gouvernement canadien, membre de la Commission internationale pour la sur villance et le contrôle au Vietnam, à exposer ses vues sur la situation au Vietnam et sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement canadien juge qu'un règlement pacifique serait possible.

Le Gouvern mont canadien se félicite de cette initiative du coprésident britannique et de l'occasion qu'elle fournit au Gouvernement canadien d'exposer ses vues sur les problèmes critiques dont il s'agit. Le Gouvernement canadien partage l'attitude de grave préoccupation du coprésident britannique devant le dangereux état de tension internationale qui existe actuellement en colqui concerne le Vietnam, et il est disposé à appuyer toute l'aitative paraissant devoir contribuer de façon utile à une détente et à la résolution des problèmes qui donnent lieu à cette tension.

Le Gouvernement canadien est d'avis que, si l'Accord de cessez-le-feu de Genève de 1954 avait été observé vigoureusement, la dangerouse situation devant laquelle se trouve aujourd hui le monde ne serait pas apparue. El n'en a pas été ainsi, malheureusement, et l'atilité le l'Accord de 1954 comme base de régularisation des événements du Vietnam s'est dégradée l'entement par suite des violations commises de tous commises de Membre le